

Quoi de neuf à la DPMP ?...

BULLETIN D'ALERTE CFTC SUR LA NBI

Défauts de paiement et d'attribution pour la NBI QPV et d'encadrement.

Seraient-elles en voie de disparition comme cela se produit dans d'autres directions ou corps comme les UGD ?

La **CFTC** s'inquiète des dysfonctionnements qui lui sont signalés à ce sujet.

Va-t-il y avoir une intégration de la NBI dans L'IFSE comme à l'unité d'appui ?

La **CFTC** demande depuis la réforme du RIFSEEP qu'une IFSE de spécificité soit créée, notamment pour les encadrants de toutes catégories A, B, C et de tous les corps AAS, ASP, ISVP, PM.

Il faut une indemnité spécifique IFSE de technicité pour plus de lisibilité entre les grades et les fonctions, pour favoriser l'attractivité.

BULLETIN D'ALERTE CFTC SUR L'IFS DES CATÉGORIE B

La Ville de Paris première municipalité autorisée à mettre en place le RIFSEEP pour sa police municipale, a reproduit l'injustice en ne donnant pas l'IFS PM code i50 à ses encadrants de catégorie B.

Résultat : une perte sèche de 315 euros mensuel.

BULLETIN D'ALERTE CFTC À LA SCOP

Les indicateurs de souffrance au travail sont dans le rouge !

Beaucoup trop de départs dans ce service, la **CFTC** tire la sonnette d'alarme.



CONSEIL SUPÉRIEUR DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES (CSAP) CONCERNANT LA DPMP, LA CFTC ÉTAIT PRÉSENTE

Une réforme indiciariaire concernant des projets de décrets (réforme de l'État) pour les catégories C, B et A

- En Catégorie C : Le grade de Brigadier-chef principal est doté de l'indice brut terminal 597.
- En catégorie B : Les premiers échelons d'avancement sont légèrement modifiés.

La **CFTC** est intervenue pour défendre la catégorie B grande oubliée des réformes de l'état.

La **CFTC** a rappelé le pouvoir de la Ville de Paris à agir sur le RIFSEEP pour la catégorie B, et réparer l'injustice de L'IFS PM code i50 de 315 euros qui manque dans leurs fiches de paie.

- En catégorie A : Le premier grade est aligné sur celui d'attaché pour terminer à l'IB 821, et un nouveau grade est créé, semblable à celui d'attaché principal à l'IB 1015.

Notre constat : la catégorie B est encore la grande perdante, et son attractivité diminue.

Rejoignez la CFTC pour être entendus et défendus.

La CFTC premier syndicat à proposer une assurance juridique qui vous couvre en cas de litige dès le premier groupe de sanctions. Elle est comprise dans l'adhésion.

La CFTC, le syndicat qui sait évoluer pour mieux vous accompagner et vous défendre.